

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20092412 7

OTTAWA, K1A 0S9
Le 29 mai 1979
N° FLA-117

OTTAWA, K1A 0S9
Le 29 mai 1979
N° FLA-117

Le Gouvernement du Canada accepte votre proposition voulant que les dispositions existantes pour la réglementation des services de messagerie sur les Grands Lacs soient remplacées par le Protocole d'arrangement signé le 17 janvier 1979 par les Secrétaires aux Transports des États-Unis et le 18 janvier 1977 par le Ministre des Transports du Canada.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement du Canada accepte que votre Protocole, ainsi que le Protocole d'arrangement y annexé, la partie A dont les dispositions ont été traitées lors de l'adoption de la réglementation pour les services de messagerie sur les Grands Lacs, soient en vigueur à partir de la date de la présente réglementation.

Il est à noter que les dispositions de la présente réglementation sont en vigueur à partir de la date de l'adoption de la présente réglementation.

© Minister of Supply and Services Canada 1979

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1979

Available in Canada through

En vente au Canada par l'entremise de nos

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

agents libraires agréés
et autres librairies

or by mail from

ou par la poste au:

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Hull, Quebec, Canada K1A 0S9

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnement et Services Canada
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Catalogue No. E3-1979/10
ISBN 0-660-50373-5

Canada: \$1.80
Other countries: \$2.10

N° de catalogue E3-1979/10
ISBN 0-660-50373-5

Canada: \$1.80
Hors Canada: \$2.10

Price subject to change without notice.

Prix sujet à changement sans avis préalable.